

CLE des GARDONS

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

1. Fonctionnement de l'assemblée

L'année 2015 a été marquée par l'actualisation de la composition de la CLE (arrêté n°2015-SEI-GCMAI-0001 du 05 juin 2015) suite aux élections départementales, modifiant le collège des élus, et suite à des réélections internes au sein du collège des usagers. Cette actualisation a donné lieu à des réélections au sein de la CLE des Gardons.

COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX

DEPARTEMENT DU GARD

Représentants (MAJ 2015)	Canton
Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT	Quissac
Mme Geneviève BLANC	Alès 1
M. Jean-Michel SUAUI	Alès 1
Mme Valérie MEUNIER	Alès 2
Mme Marie-Christine PEYRIC	Alès 3

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

Représentants (MAJ 2015)	Canton
M. Robert AIGOIN	Le Collet de Dèze

COLLEGE DES USAGERS, PROPRIETAIRES FONCIERS, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIONS

M. Denis FLORES	Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) Bio Gard
M. Marius MUTEL	Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM)

Une nouvelle actualisation est prévue pour l'année 2016 afin d'actualiser la représentation des conseillers régionaux suite aux élections de décembre 2015.

La CLE s'est réunie à 4 reprises : le 10 mars, le 1^{er} juillet, le 4 novembre et le 3 décembre. Ces réunions ont été marquées par des décisions importantes en termes de gouvernance :

- ➡ 10 mars 2015 : Validation des projets de SDAGE 2016-2021 et de PGRI 2016-2021 soumis à la consultation du public sous réserve de prise en compte d'un certain nombre de remarques.
- ➡ 1^{er} juillet 2015 : L'actualisation de la CLE et notamment du collège des élus ainsi que la perte de mandat électoral de son président a engendré de nouvelles élections de la présidence, la vice-présidence et du bureau. La CLE d'élections s'est déroulée le 1^{er} juillet 2015. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :



Mandat	Collège des élus	Collège des usagers	Collège des services de l'Etat
Présidence	Mme Geneviève BLANC	—	—
Vice-Présidence	M. Jacques LAYRE	—	—
Bureau	Mme Geneviève BLANC M. Jacques LAYRE M. François ABBOU M. Robert AIGOIN	Mme Muriel NEGRE M. Jean-François DIDON-LESCOT	Agence de l'eau RMC DDTM 30

Tab 1 : résultats des élections à l'issue de la séance de la CLE des Gardons du 1^{er} juillet 2015

- ➡ 4 novembre 2015 : la CLE a validé la phase d'enquête publique et adopté le SAGE des Gardons, étape clôturant la phase de consultation institutionnelle. La CLE a également validé, lors de cette séance, une refonte de ses règles de fonctionnement interne.
- ➡ 3 décembre 2015 : la CLE a validé la Déclaration environnementale qui accompagne l'Arrêté interpréfectoral du SAGE des Gardons permettant la transmission du projet aux Préfets pour approbation.

Quelques chiffres :

CLE	Elus (30)	Usagers (21)	Etat (7)	Total membres (58)
10/03/2015	14	11	3	28
01/07/2015	28	8	3	39
04/11/2015	19	13	7	39
03/12/2015	15	5	3	23

Tab 2 : participation à la CLE au cours des séances de l'année 2015

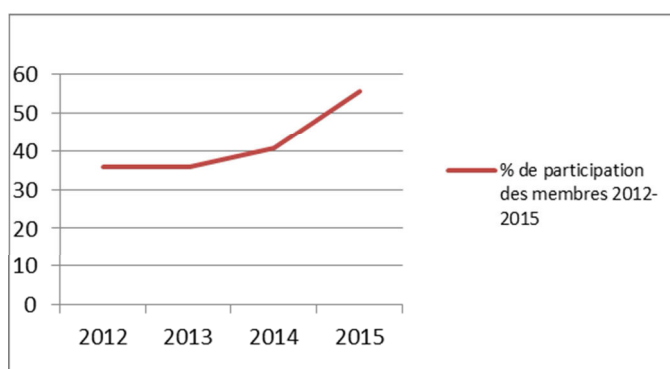


Fig 1 : Participation moyenne annuelle des membres de la CLE de 2012 à 2015

Après un taux de participation global (membres) constant sur les 3 dernières années (entre 36 et 40,5 %) on note une augmentation de ce dernier pour l'année 2015. La participation moyenne représentant 55,6 % de la totalité des membres. Les CLE de juillet et de novembre, respectivement liée aux élections et à l'adoption du SAGE ont atteint 67, 2 % de participation (procuration incluses).

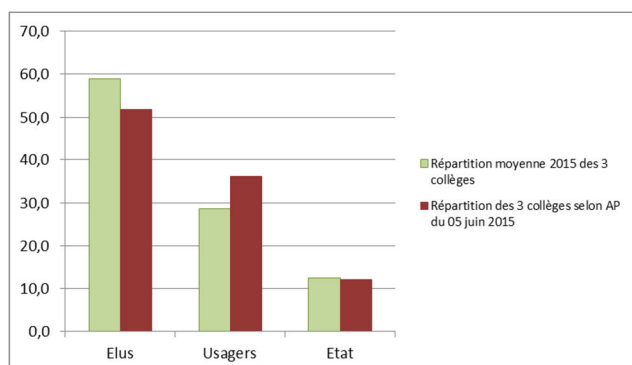


Fig 2 : Pourcentage moyen de participation des membres par collège en 2015

La participation moyenne du collège des élus est à l'origine de la hausse de participation moyenne tandis que celle du collège des usagers a légèrement diminué. La participation du collège des services de l'Etat reste constante et équivalente à celle des années précédentes.

Les grands équilibres, en termes de répartition des collèges en 2015, ont été bouleversés, notamment en raison des déséquilibres liés aux séances du 01/07 et du 03/12 par rapport à la répartition définie par l'arrêté préfectoral du 5 juin 2015 définissant la composition de la CLE (cf Fig 2) ; ce déséquilibre se traduit, en moyenne sur ces 2 séances, par une surreprésentation du collège des élus (+16,8 %) au détriment du collège des usagers (-15,1%).

L'incidence de ce déséquilibre est relatif car la séance du 1^{er} juillet 2015 concernait les élections (Président, Vice –Président et Bureau) et celles-ci sont organisées par collège. La séance du 3 décembre concernait la validation de la déclaration environnementale qui synthétise les différents choix opérés par la CLE dans le cadre de la révision du SAGE et notamment la concertation menée ; ces éléments avaient déjà été validés auparavant lors des différentes séances ; l'absence d'enjeu n'a probablement pas incité à la mobilisation des usagers.

Rappel : l'Arrêté préfectoral de composition de la CLE est consultable sur le serveur documentaire du SMAGE des Gardons : http://www.les-gardons.com/serveur_doc/ puis suivre *Documents cadre/Composition de la Commission Locale de l'Eau des Gardons*

2. Avis de la CLE

La CLE continue d'être régulièrement consultée par les services de l'Etat concernant l'instruction des dossiers d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et dans le cadre des consultations institutionnelles.

A ce titre, la CLE a été amenée à transmettre un avis concernant 9 dossiers loi sur l'eau et 2 liés à la consultation institutionnelle respective des projets de SDAGE 2016-2021 et PGRI 2016-2021.

Suite à la CLE du 19/02/2014, un groupe de travail a été constitué afin d'étudier les résultats de l'étude IEM menée sur l'ancien site minier de St Félix de Pallières ; suite aux différentes réunions qui se sont déroulées en 2014 et qui ont notamment permis la rédaction d'un rapport de synthèse de présentation des résultats de l'étude IEM (restitution du 27/11/2014 à la CLE), un courrier de a été transmis au Sous-Préfet du Vigan afin d'apporter des réponses et éclaircissements aux interrogations de la CLE.

Etant donné l'absence de réponse, un courrier de relance a été transmis le 20 juillet 2015 au Sous-Préfet du Vigan.

En l'absence d'information et de réponses, la CLE a validé la relance du groupe de travail afin de progresser sur le dossier lors de sa séance du 4 novembre 2015.



Visite du site de St Félix de Pallières par le groupe de travail et rencontres des élus et riverains, le 19 juin 2014

Les tableaux suivants listent l'ensemble des sollicitations de la CLE durant l'année 2015.

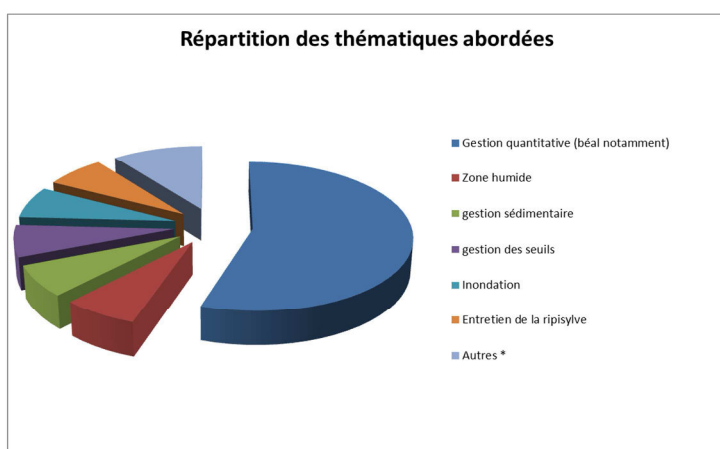
Nature	Date transmission	Commune(s)	Cours d'eau	Masse d'eau	Intitulé du dossier	Type de travaux	Descriptif	Références réglementaires	Régime réglementaire	Maître d'ouvrage / demandeur	Date réponse CLE	Date délibération CLE	Contenu de la réponse de la CLE	Observations
demande avis CLE	09/12/14	Saint Martin de Valgalgues	Gardon d'Alès	FRDR_380b	Dossier de demande complémentaire d'autorisation concernant la modification du rejet d'eaux pluviales cur le circuit du Pôle mécanique d'Alès	Pluvial	Dimensionnement et caractéristiques des bassins de rétention projetés vis-à-vis de la compensation de l'imperméabilisation des sols	Code de l'Environnement	Autorisation	SPL Alès Cévennes	08/01/15	hors calendrier	Avis favorable	Demande de précision sur les modalités de curage des bassins de rétention
demande avis CLE	16/03/15	St Quentin la Poterie		FRDO_220	Demande d'autorisation des captages de la Madone sur la commune de St Quentin la Poterie	AEP	Sollicitation de l'avis de la CLE sur le dossier d'autorisation en vue de la DUP	Code de la Santé publique	Autorisation	Commune de St Quentin la Poterie	20/04/15	hors calendrier	Avis favorable	
demande avis CLE	02/02/15	Ners		FRDG_220	Demande d'autorisation d'ouvrages de captage du champ captant des Prés dans l'aquifère du Ludien sur la commune de Ners pour le prélèvement d'eau et son utilisation pour la consommation humaine	AEP	Sollicitation de l'avis de la CLE sur le dossier d'autorisation en vue de la DUP	Code de la Santé publique	Autorisation	SIAEP de la Droude	25/02/15	hors calendrier	Avis favorable	la CLE appuie les prescriptions de l'hydrogéologue agréé
demande avis CLE	07/04/15	St Julien des Points	Andorge	FRDR380a	Demande d'autorisation d'autorisation d'un ouvrage de captage pour le prélèvement d'eau et son utilisation pour la consommation humaine	AEP	Sollicitation de l'avis de la CLE sur le dossier d'autorisation en vue de la DUP du champ captant de l'Andorge	Code de la Santé publique	Autorisation	SIDEAGC	20/04/15	hors calendrier	Avis favorable	
demande avis CLE	10/09/15	St Génès de Malgoirès	Calcaire urgonien des garrigues du Gard - BV du Gardon	FRDO_128	Demande d'autorisation d'autorisation d'un ouvrage de captage pour le prélèvement d'eau et son utilisation pour la consommation humaine	AEP	Sollicitation de l'avis de la CLE sur le dossier d'autorisation en vue de la DUP des forages F4 et F8 du Creux des Fontaines	Code de la Santé publique	Autorisation	Commune de St Génès de Malgoirès	30/09/15	hors calendrier	Avis favorable	
demande avis CLE	12/12/14	BV	BV	BV	Avis sur le ptojet de SDAGE 2016-2021 sur la bassin Rhône Méditerranée	Gouvernance	Sollicitation de l'avis de la CLE des Gardons dans le cadre de la consultation des institutions et du public	Code de l'Environnement	Consultation institutionnelle	Agence de l'eau RMC	08/04/15	10/03/15	Avis favorable avec remarques	L'ensemble des remarques formulées par la CLE figurent dans la délibération et sont téléchargeables sur le site internet du SMAGE des Gardons
demande avis CLE	10/01/15	BV	BV	BV	Avis sur le projet de PGRI 2016-2021 sur la bassin Rhône Méditerranée	Inondation	Sollicitation de l'avis de la CLE des Gardons dans le cadre de la consultation des institutions et du public	Code de l'Environnement	Consultation institutionnelle	DREAL de bassin RMC	08/04/15	10/03/15	Avis favorable avec remarques	L'ensemble des remarques formulées par la CLE figurent dans la délibération et sont téléchargeables sur le site internet du SMAGE des Gardons
demande avis CLE	24/06/15	La Grand Combe	Gardon d'Alès	FRDR380b	Avis sur le projet de création d'un pont sur le Gardon et un accès au PRAE Humphry Davy	Route	Sollicitation de l'avis de la CLE des Gardons dans le cadre de l'instruction du dossier d'autorisation	Code de l'Environnement	Autorisation	Conseil départemental 30	20/07/15	hors calendrier	Avis favorable avec remarques	Recommandation concernant la gestion des espèces invasives végétales et sur les précautions à prendre à l'égard de la qualité de
demande avis CLE	31/07/15	Anduze	Gardon d'Anduze	FRDO_322	Réalisation d'un seuil fusible pour la baignade sur le Gardon d'Anduze	Seuil	Sollicitation de l'avis de la CLE des Gardons dans le cadre de l'instruction du dossier de renouvellement d'autorisation	Code de l'Environnement	Autorisation	Camping de l'Arche	10/09/15	hors calendrier	Avis favorable	
demande avis CLE	22/10/15	Uzès		FRDG_128 et FRDG_220	Voie de liaison inéquartier entre Mayac et Mas de Meze	Infrastructure en lit majeur (route)	Sollicitation de l'avis de la CLE des Gardons dans le cadre de l'instruction du dossier d'autorisation unique	Code de l'Environnement	Autorisation	Commune d'Uzès	19/11/15	hors calendrier	Avis favorable	La CLE insiste sur l'importance de l'entretien effectif des ouvrages de rétention pour un bon fonctionnement sur le plan épuratoire et éviter la diffusion de
demande avis CLE	25/11/14	Alès	Gardon d'Alès	FRDR_380b	Extension et réversibilité du circuit rapide du Pôle mécanique d'Alès	Infrastructure en lit majeur	Sollicitation de l'avis de la CLE des Gardons dans le cadre de l'instruction du dossier d'autorisation de modification du rejet d'eaux pluviales	Code de l'Environnement	Autorisation	Alès Agglomération	08/01/15	hors calendrier	Avis favorable	

Tab 2 : sollicitation de la CLE pour avis dans le cadre d'instruction de dossier réglementaire, consultation publique ou à l'égard de dossier ponctuel sur le bassin versant

3. Approbation du SAGE des Gardons

La phase de consultation du projet de SAGE des Gardons s'est poursuivie en 2015 par la réalisation de l'enquête publique sur l'ensemble des communes du territoire du bassin versant. Celle-ci s'est déroulée du 16 mars au 17 avril 2015 et a donné lieu à un avis favorable de la commission d'enquête le 5 mai 2015.

La Commission d'enquête composée de 3 commissaires enquêteurs a permis de recueillir 25 remarques de la part du public. La majeure partie des questions ou remarques formulées sur le territoire par le public dans le cadre de l'enquête ont porté sur la question de la gestion quantitative et notamment sur le secteur cévenol en lien avec la gestion des béals et la réglementation. Cette thématique représente plus de 50 % des remarques soulevées. Néanmoins, le SAGE répond aux différentes remarques à travers les 42 dispositions relatives à la gestion quantitative de la ressource et notamment via les dispositions portant sur la mise en œuvre des plans de gestion locaux sur les secteurs cévenols.



* La déclaration environnementale accompagnant le SAGE des Gardons, précise la justification de la prise en compte, par la CLE, des remarques issues de la consultation à l'issue de la phase de consultation institutionnelle et du public. Elle est téléchargeable sur le site du SMAGE des Gardons (voir lien ci-dessous).

L'enquête publique a constitué la dernière étape de l'importante concertation qui a été mise en œuvre tout au long de la démarche de révision du SAGE. Cette concertation a permis de placer les acteurs et usagers du territoire au cœur de la réflexion sur la politique de l'eau souhaitée sur le bassin versant ; elle a ainsi permis d'élaborer un projet ambitieux mais réaliste pour le territoire.

La CLE des Gardons a adopté le projet de SAGE des Gardons lors de sa séance du 4 novembre 2015.

Le SAGE a été transmis début décembre aux Préfets du Gard et de la Lozère pour approbation. **Approuvé le 18 décembre 2015, le SAGE des Gardons est entré en vigueur.**

Le SAGE des Gardons est téléchargeable sur le serveur documentaire du SMAGE des Gardons en cliquant sur le lien suivant : http://www.les-gardons.com/serveur_doc/ (suivre Documents Cadres / SAGE des Gardons). Il est également téléchargeable sur le site www.gesteau.eaufrance.fr



SAUVONS L'EAU!

l'eau qui fait l'actu

RHÔNE-ALPES LANGUEDOC-ROUSSILLON BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

f t in g+ e



BIODIVERSITÉ - RESTAURATION ÉCOLOGIQUE - GOUVERNANCE - SAGE - EAU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

> VENDREDI 05 FÉVRIER 2016

Gard : Le SAGE Gardons est révisé

Après enquête publique, le nouveau SAGE révisé des Gardons a été adopté par la Commission locale de l'eau des Gardons du 4 novembre 2015 et approuvé par les préfets du Gard et de la Lozère le 18 décembre 2015.

Fruit d'une concertation initiée en 2009 dans le cadre de la révision du SAGE de 2001, ce nouveau SAGE constitue un document de référence en matière de gestion locale de l'eau pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Le SAGE des Gardons contient 177 dispositions dans le plan d'aménagement et de gestion durable, organisées selon cinq orientations stratégiques :

- mettre en place une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau dans le respect des usages et des milieux
- poursuivre l'amélioration de la gestion du risque inondation
- améliorer la qualité des eaux
- préserver et reconquérir les milieux aquatiques
- faciliter la mise en œuvre et le suivi du SAGE en assurant une gouvernance efficace et concertée en interaction avec l'aménagement du territoire

Cheville ouvrière de son élaboration, l'EPTB du syndicat mixte d'aménagement et de gestion équilibrée des Gardons est chargé, sous l'égide de la commission locale de l'eau, d'organiser la mise en œuvre du SAGE. Cette nouvelle phase va ainsi permettre d'engager les actions urgentes de restauration de l'équilibre quantitatif, enjeu central du SAGE, et de restauration des milieux aquatiques.

eaufrance

GEST'EAU
Le site des outils de gestion intégrée de l'eau

Offres d'emploi Contact Glossaire

Rechercher OK

Accueil Actualités SDAGE SAGE Contrats de milieu Documentation Partage d'expériences Espace perso

Accueil > Actualités > Le SAGE des Gardons révisé approuvé par arrêté

Le SAGE des Gardons révisé approuvé par arrêté

24 février 2016



Le SAGE des Gardons a été adopté une première fois par arrêté inter-préfectoral le 27 février 2001. Il a ensuite fait l'objet d'une révision, initiée durant l'année 2009. Le nouveau SAGE reflète les attentes de la CLE des Gardons en termes de politique de l'eau et traduit un compromis ambitieux et réaliste en termes d'orientations de gestion et d'actions à menées dans les années à venir sur le territoire des Gardons.

Le SAGE révisé a été adopté par la Commission Locale de l'Eau des Gardons le 4 novembre 2015, suite à la consultation des assemblées et à l'enquête publique. Il a été définitivement approuvé par les Préfets du Gard et de la Lozère le 18 décembre 2015. Les documents sont disponibles sur Gest'eau.

[Consulter les documents du SAGE Gardons](#)

En savoir plus: [La fiche du SAGE Gardons](#)

4. Contrat de rivière

Le contrat de rivière des Gardons, signé en 2010 et réactualisé en 2013, s'est achevé en décembre 2015.

Le principe d'un nouveau contrat de rivière (2016-2021) a été validé le 17 décembre 2014 par le SMAGE des Gardons et le 10 mars 2015 par la CLE.

Un premier comité de pilotage s'est déroulé le 11 juin 2015. Il a permis notamment de constater que la réalisation du contrat en une année n'était pas envisageable et a donc fixé un nouveau calendrier pour 2017 – 2022 avec l'année 2016 en transition. La CLE a validé ce nouveau calendrier le 4 novembre 2015.

Un second comité de pilotage s'est tenu le 8 octobre 2015.

Le bilan du contrat de rivière 2010-2015 n'a pu être achevé fin 2015 comme prévu, par manque de temps. Les premiers éléments (trame de l'avant-projet) ont été abordés en première discussion lors de la CLE du 4 novembre et le calendrier 2016 intègre l'objectif de signature pour la fin d'année, avec un décalage des étapes préalables.



5. PAPI

Le PAPI Gardons 2 a bénéficié de l'avancée de nombreuses actions en 2015 pour certaines déjà engagées en 2014 : sensibilisation des scolaires, relocalisations, ALABRI, travaux de sécurisation d'ouvrage hydraulique (protection de berge à Remoulins et découverte du Briançon à Domazan).

De nombreuses actions menées suite aux crues de septembre, d'octobre et de novembre 2014 (recensement des dégâts, travaux d'urgence réalisés, travaux de remise en état des cours d'eau post-crue) ont été menées au cours de l'année 2015. D'autres actions ont vu le jour sur certains sous-bassins sur lesquels un enjeu de protection collective est identifié (étude hydraulique du Grabieux, Auriol).

L'automne 2015 a été de nouveau marqué par des crues, plus localisées et de moindre ampleur que 2014, à l'origine d'embâclement de cours d'eau. Des travaux de sécurisation et de désembâclement ont été chiffrés et une demande de financement a été réalisée pour des travaux en 2016.

L'année 2016 sera marquée par la poursuite de l'opération ALABRI 2 dont le démarrage en 2015 a été très positif (nombre de dossiers importants), des études concernant la sécurisation du barrage de Sainte Cécile d'Andorge par déconstruction, la partie réglementaire de l'opération de restauration physique du Briançon à Théziers, la signature de l'avenant au PAPI 2 Gardons.

Synthèse des actions réalisées et projetées en 2015/2016 dans le tableau ci-après.

Thématique	Actions	2015	2016
Axe 1 - Culture du risque	Poursuite du programme de sensibilisation des scolaires (Département du Gard)	En cours pour l'année scolaire 2015-2016	Prévu pour l'année scolaire 2016-2017
	Formation des élus : formation maintenue tournée vers le personnel des collectivités territoriales (<i>Département du Gard</i>)	Cessions 2015 à destination des nouveaux élus	Cessions réalisées en 2016
	Repères de crue	Relevé des laisses de crue sur le territoire PPRI Gardon (DDTM)	Levés topographiques des laisses de crue
	Repères de crue sur le territoire d'Alès agglomération	Campagne de pose de repères de crue suite à la crue de 2014 + levée des cotes en interne	
	Observatoire du risque (<i>Département du Gard</i>)	Portage de l'observatoire du risque par le CD30	Portage de l'observatoire du risque par le CD30
Axe 2 - Surveillance et prévision des crues	Accompagnement du déploiement de l'APIC	Traitement des données APIC par le CD30	Difficulté en termes d'effectif par le CD 30 pour poursuite de l'action
	Retour d'expérience relatif à la mise au point d'outils innovants	Participation au groupe de travail SCHAPI (CD30 + SMAGE)	Participation au déploiement d'un nouveau système du SHAPI
Axe 3 - Alerte et gestion de crise	Plans communaux de sauvegarde (<i>Département du Gard</i>)	Poursuite de l'assistance à la mise en place des PCS (exercice réalisé sur Ribaute les Tavernes et Branoux les Taillades)	Poursuite de l'assistance à la mise en place des PCS
	Mise en place d'une organisation post crise pour la gestion des dossiers de reconstruction	Gestion post-crue 2014 a été mise en œuvre.	
	Travaux consécutifs à une crue (<i>SMAGE des Gardons et Alès Agglomération</i>)	Réalisation des travaux post-crues + réalisation de travaux d'urgence (désembaclement) + demande de financement pour réalisation de travaux post-crue 2015	Réalisation des travaux post-crues 2015
Axe 4 - Pris en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme	Réalisation ou révision des PPR	Approuvé pour Comps, Aramon, Vallabrègues, Anduze et Arpaillargues	Poursuite des études pour Gardon aval et Alzon-Seynes
	Suivi de la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme (<i>Département du Gard</i>)	Suivi de 2 PLU	Suivi des PLU en cours
	Etude de zonage en cours (<i>Département du Gard + communes</i>)	Zonages achevés sur Lasalle, Castillon du Gard, Serviers-La baume + étude d'Anduze et d'Arpaillargues convertie en PPRI	/
Axe 5 - Réduction de la vulnérabilité	Relocalisation (<i>Etat</i>)	Poursuite de la phase d'expropriation + étude préalable à l'acquisition amiable suite aux crues de 2014 lancée par le SMAGE des Gardons (La Calmette et St Siffret – 3 habitations)	Poursuite de la phase d'expropriation et des études d'acquisition amiable
	Réduction de la vulnérabilité de l'habitat en Gardonnenque (540 diagnostics et 65 dossiers de travaux) (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Clôture des derniers dossiers diagnostics ALABRI suite à la relance post crues 2014	Suivi des derniers dossiers
	Réduction de la vulnérabilité de l'habitat sur le Gardon d'Alès et la confluence Gardon-Rhône (<i>SMAGE des Gardons + Alès Agglomération</i>)	Demande de financement complémentaire pour ALABRI Alès Agglomération + démarrage d'ALABRI 2 + diagnostics des bâtiments publics d'Alès Agglomération et d'Alès en cours	Poursuite des opérations ALABRI Alès Agglomération/ALABRI2 (COPIL, etc.) + finalisation des diagnostics sur bâtiments publics + lancement d'une démarche par le

			SMAGE des Gardons
	Réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics (<i>SMAGE des Gardons + communes</i>)	Finalisation des travaux sur Cardet (PC de crise de la mairie)	
	Réduction de la vulnérabilité du secteur économique (CCI)	Poursuite de la démarche régionale	Poursuite de la démarche régionale
	Réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles : secteur PPRI Gardon amont (Gardonnenque) 70 bâtiments agricoles recensés (<i>Chambre d'agriculture du Gard</i>)	Travaux réalisés (environ 120 000 €)	
Axe 6 - Ralentissement des écoulements	Projet de mesures agro-environnementales sur le bassin versant de la Droude (<i>Chambre d'agriculture du Gard+ SMAGE des Gardons</i>)	Etude transversale avec la qualité des eaux achevée	
	Etude de sécurisation du barrage de Sainte Cécile d'Andorge (<i>Département du Gard</i>)	Poursuite des études	Poursuites des études
	Entretien des rivières (<i>SMAGE des Gardons, Alès Agglomération et Syndicat du Galeizon</i>)	Programme pluriannuel (Opérations 2015 réalisées)	Programme pluriannuel (poursuite des actions programmées)
	Restauration physique de cours d'eau : Gardon d'Alès (hors PAPI) (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Travaux de reforestation en début d'année, fin des acquisitions et suivi des travaux	Suivi de la recolonisation végétale et bilan de l'action
	Restauration physique de cours d'eau : Briançon (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Finalisation de l'AVP sur la commune de Théziers + concertation et détermination des parties d'aménagement	Lancement de l'enquête publique
Axe 7 - Protections collectives	Etude hydraulique de protections localisées	Phase élaboration DCE pour l'Etude d'aménagement de l'Auriol + Etude hydraulique du Grabieux	Réalisation des études
	Mise en transparence du remblai ferroviaire à Remoulins (<i>commune</i>)	Demande de financement renouvelée mais refusée	Nouvelle demande de financement une fois l'avenant au PAPI signé
	Etude de sécurisation des ouvrages hydrauliques : Digue d'Alès (<i>Alès Agglomération, Etat, Département du Gard</i>)	Etude de diagnostic de digues réalisée	Réalisation de l'étude de danger des digues d'Alès
	Etude de sécurisation des ouvrages hydrauliques : Digue d'Anduze (<i>Département du Gard et commune</i>)	Achèvement du diagnostic	/
	Travaux de sécurisation de la digue de Remoulins (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Réalisation des travaux	réception définitive à prononcer
	Suivi des ouvrages hydrauliques (Comps, Aramon, Remoulins et Anduze) (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Fin de l'étude de danger de Comps et d'Aramon – Poursuite de la revue de sureté pour la digue d'Aramon Fin de l'étude de danger sur Anduze	Poursuite du suivi des ouvrages.
	Aménagement du Gardon à Montfrin (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Phase règlementaire (Autorisation obtenue)	Obtention de la DUP
	Prolongement de la digue d'Anduze (<i>SMAGE des Gardons</i>)	En attente de la reprise du projet de confortement	En attente de la reprise du projet de confortement
	Endiguement rapproché de Théziers (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Analyse coût/bénéfice jugée insuffisante	
	Découverte du Briançon à Domazan (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Réalisation des travaux	Finalisation des travaux au 1 ^{er} semestre

Tab 6 : Synthèse des actions PAPI 2 réalisées en 2015 et projetées en 2016

6. Prospectives 2016

SAGE des Gardons

Dès 2016, la Commission Locale de l'Eau des Gardons a pour objectif d'entamer la mise en œuvre du SAGE ; la gestion quantitative est au cœur des réflexions au regard du contexte de déficit actuel en matière de ressource en eau mais également par anticipation des perspectives liées au changement climatique. Elle constitue l'enjeu « phare » du SAGE.

De nombreuses actions sont déjà en cours dans l'ensemble des thématiques, d'autres, inscrites dans le SAGE, devront être développées tant en termes d'acquisition de connaissances qu'en en termes de gestion. L'élaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau qui va débiter en 2016, est un des objectifs majeurs de la CLE sur le volet quantitatif, auquel s'ajoute l'élaboration du futur contrat de rivière 2017-2020 qui s'avère être un véritable outil opérationnel et financier pour la mise en œuvre du SAGE sur l'ensemble des thématiques. Seul le volet inondation sera désormais rattaché au PAPI.

CLE

Etant donné les élections régionales en décembre 2015, une actualisation de la CLE sera nécessaire en 2016.

Une CLE spécifique sur la thématique des toxiques initialement projetée en 2015 sera organisée fin 2016 afin de faire un point sur l'état des connaissances et des projets en cours ou réalisés sur le bassin versant notamment au regard des principaux sites industriels et miniers.

Conformément au souhait de la CLE lors de la séance du 4 novembre 2015, le groupe de travail constitué autour de la problématique de l'ancien site minier de St Félix de Pallières relancera son action afin de contribuer à l'avancement du dossier.

PAPI et contrat de rivière

L'année 2016 sera l'année charnière qui permettra de valider le bilan du contrat de rivière 2010-2015 et le projet de nouveau contrat de rivière 2017-2022.

Le COPIL a validé l'absence de volet inondation dans le prochain contrat de rivière ; les actions dans le domaine de la prévention et de la protection des inondations relèvent de l'outil PAPI (Plan d'Action et de Prévention des Inondations). Les calendriers de ces deux outils sur le bassin ne sont pas concordants et il est difficile d'attendre la fin d'un outil pour lancer l'autre car cela bloquerait de nombreuses actions sur le terrain. Ainsi le contrat de rivière n'apporte rien aux possibilités de financement des actions sur les inondations. Par souci de simplification et de meilleure lisibilité, il a donc été décidé de ne pas inscrire les actions relatives aux inondations dans le prochain contrat de rivière. Les actions de ce volet qui touchent à plusieurs thématiques telles que l'entretien des cours d'eau et la restauration physique seront transférées dans le volet milieux.

En termes de calendrier, le projet de contrat de rivière 2017-2022 sera proposé à la CLE pour validation à la fin du 1^{er} semestre 2016 afin d'être signé par les principaux maîtres d'ouvrage et l'Agence de l'eau à la fin de l'année 2016 pour une mise en œuvre début 2017.

Un projet d'avenant au PAPI 2013-2016 est en cours. Il a reçu un avis favorable de la part de l'Etat moyennant quelques ajouts de texte. Cet avenant permet de mettre à jour le programme d'actions notamment en matière de réduction de la vulnérabilité et d'étude de sécurisation du barrage de Sainte Cécile d'Andorge. Il prévoit également le prolongement des délais du PAPI d'un an. Il sera donc valide jusqu'en juin 2018.

Concernant le TRI d'Alès, le SMAGE des Gardons est la structure porteuse en charge de la stratégie locale de gestion du risque inondation. Les parties prenantes à l'élaboration de cette SLGRI sont les membres de la CLE plus SCF Réseau. Ils seront sollicités en 2016.

Ordre du jour des séances de la CLE 2015

Séance du 10 mars 2015 à St Maurice de Cazevieille

- ➡ Validation du CR du 27/11/2014,
- ➡ Point d'information sur les avis CLE depuis la séance du 27/11/2014
- ➡ Validation du Rapport d'activité de la CLE 2014,
- ➡ Lancement de l'élaboration du Contrat de rivière 2016-2021,
- ➡ Avis de la CLE sur le projet de SDAGE 2016-2021 et sur le projet de PGRI (Plan de Gestion du Risque Inondation) dans le cadre de la consultation du public en cours,
- ➡ Avis de la CLE concernant le dossier de régularisation du captage du Puits Durcy (Cardet) pour la commune de Lédignan,
- ➡ Bilan de la gestion de l'eau sur le bassin versant en 2014 (*Bilan de la ressource 2014, Bilan des Plans locaux de gestion (béals), Retour sur les crues de l'automne 2014, Point sur les volets qualité et milieux naturels*),
- ➡ Point d'information sur la procédure d'adoption du SAGE des Gardons,
- ➡ Poursuite du partenariat avec COPENIC (Québec) et extension à Conservation Nation Sud (Ontario) – *en présence de nos partenaires canadiens*,
- ➡ Questions diverses

Séance du 1^{er} juillet 2015 à Cassagnoles

- ➡ Nouvelle composition de l'assemblée,
- ➡ Election du Président,
- ➡ Election du vice-président,
- ➡ Election du bureau,
- ➡ Point d'informations,
- ➡ Questions diverses

Séance du 4 novembre 2015 à Cassagnoles

- ➡ Adoption du SAGE des Gardons,
- ➡ Validation des règles de fonctionnement proposées par le bureau,
- ➡ Point d'avancement sur le Contrat de rivière,
- ➡ Validation de l'accord Québec/Ontario,
- ➡ Délégation de signature du Vice-Président de la CLE des Gardons,
- ➡ Présentation des résultats de l'Etude Volumes Prélevables (EVP)
- ➡ Questions diverses

Séance du 3 décembre 2015 à Brignon

- ➡ SAGE des Gardons : Validation de la Déclaration environnementale,
- ➡ Questions diverses